Le projet de budget

Paris, 10 mai. — Du *Courrier du Soir* :

« On nous assure que l'exposé des motifs du projet de budget prendra cette année l'importance d'un véritable document et qu'il fournira, en ce qui concerne la politique financière à suivre dans les circonstances présentes, des indications qu'on nous représente comme sensationnelles. »

Une explosion à Paris

Paris, 10 mai. — Une explosion s'est produite cet après-midi 34, rue des Francs-Bourgeois, chez MM. Goldscheider et Levy, fabricants de cirage.

M. Goldscheider surveillait la fusion d'une cuve de cire et se fit apporter pour opérer un mélange une bombone d'essence de térébenthine.

Approchée du fourneau, la bombone de térébenthine s'enflamma et produisit une explosion formidable soulevant dans tout le quartier, où se trouvent beaucoup de fabricants de produits pharmaceutiques, une émotion très vive.

M. Goldscheider et Mme Berger qui lui apportait la bombone, ont été assez grièvement blessés. L'incendie provoqué par l'explosion a été promptement éteint.

« Le coup du Japonais »

Paris, 10 mai. — Le *Petit Caporal* de demain publie sous le titre : « Le coup du Japonais » :

« Le 6 mai au matin, dans une note reproduite par tous les journaux français, le *New-York Herald* annonçait que le Japon refusait de se rendre aux conseils des puissances européennes.

« Le même jour à deux heures, l'agence Havas annonçait au contraire que toutes les difficultés étaient aplanies. Immédiatement la rente française passait de 102,25 à 102,55.

» Or, le 5 mai, à 4 heures du soir, le représentant du Japon à Paris annonçait officiellement à M. Hanotaux que le Japon accédait aux désirs des puissances.

« Le lendemain, à l'ouverture de la bourse, avant la note Havas, un agent de change qui connaissait la nouvelle exacte, acheta pour un million de rentes françaises.

» On se demande si l'agent de change n'a pas acheté pour le compte du gouvernement japonais, auquel cas le tour serait joliment joué.

» Faire payer par l'argent français les concessions accordées par la France, voilà qui nous paraît du dernier oriental! »

M. Ruiz Zorilla à toute extrémité

Paris, 10 mai. — Des dépêches de Valence annoncent que M. Ruiz Zorilla, ancien chef du parti républicain espagnol serait à toute extrémité.

L'état de Lord Rosebery

Londres, 10 mai. — Lord Rosebery, qui vient de subir une longue maladie, a repris les devoirs de sa charge. Mais sa santé laisse encore beaucoup à désirer, témoin cet incident pénible qui eut lieu, mercredi soir, au National libéral club, lors de la grande réception politique à laquelle assistaient plusieurs membres du gouvernement.

Lord Rosebery voulut prendre la parole, mais au bout de quelques minutes, la mémoire lui fit défaut et ce n'est qu'au prix d'efforts considérables qu'il parvint à terminer sa harangue. Ses amis sont très inquiets.

Le projet sur les menées subversives au Reichstag

Berlin, 10 mai. — La rédaction du gouvernement et celle de la commission ont également été repoussées par le Reichstag.

Le gouvernement est donc battu : il s'y attendait d'ailleurs, puisque hier, comme nous vous l'avons signalé, le ministre de la guerre avait déclaré aux éclats de rires de l'Assemblée, que le cabinet ne se considérerait pas comme atteint par le rejet du projet.

La discussion que nous vous avons résumée au fur et à mesure des débats a donc duré trois jours.

On sait qu'il s'agissait de modifier l'article 3 du code pénal afin d'atteindre les menées subversives.

Le gouvernement proposait dans sa rédaction de compléter cet article, en édictant des peines contre les éloges et la justification des menées subversives; la commission, elle, inspirée par le centre catholique, avait introduit parmi les délits possibles des peines édictées par cet article le délit d'attaquer la religion.

Le rejet du projet est une victoire pour les socialistes : il fait l'objet de tous les commentaires ; tous les amendements ont aussi été repoussés ainsi qu'un article tendant à la répression du duel.

Le Président de la République à l'Ecole Polytechnique

Paris, 10 mai. — Le Président de la République se rendra demain matin à l'Ecole Polytechique, qu'il visitera en détail.

Comme pour l'Ecole de Saint-Cyr, cette visite aura un caractère exclusivement militaire; les membres de la presse ne seront donc pas admis à accompagner le chef de l'Etat.

Il en sera très probablement de même pour la visite que fera M. Félix Faure à l'Ecole de Saint-Maixent lors de son voyage dans le Midi.

Au cours du même voyage, on croit que le Président de la République s'arrêtera à Saumur, le 6 juin, à son retour de Saint-Maixent. Il visitera l'école de cavalerie.

M. Gadaud en Tunisie

Tunis, 10 mai. — M. Gadaud, ministre de l'agriculture, a débarqué ce matin à huit heures. Il a été reçu par le résident général, qui l'a conduit au Palais de la résidence.

Les honneurs militaires ont été rendus au ministre. Le Bey s'était fait représenter.

A 10 h. 1/2, M. Gadaud, accompagné de M. Millet, ministre de France, de toutes les personnes de sa suite et du personnel de la résidence, s'est rendu au palais de Dar-El-Bey.

Le ministre de l'agriculture, en saluant le Bey, lui a dit :

« Chargé par le gouvernement français de présider le concours régional agricole, j'ai tenu à venir vous saluer et vous présenter les amitiés de notre gouvernement et en particulier celles du président de la République qui se rappelle avec un grand plaisir le voyage qu'il a fait récemment à Tunis. Permettez moi d'y ajouter mes vœux personnels pour votre santé et la prospérité du pays. »

Le Bey a répondu :

» En venant à Tunis nous apporter un nouveau gage de la sollicitude éclairée que le gouvernement français porte aux intérêts de la régence, il vous sera facile de vous rendre compte des progrès accomplis par notre administration sous la direction de la France. Je vous prie de vouloir bien être auprès du président de la République, l'interprète de mes sentiments de haute amitié. »

M. Gadaud a déjeuné à la résidence avec tous les chefs de service.

Ce soir un dîner intime aura lieu à la résidence. Cette après-midi le ministre a reçu la colonie et les administrations.

La ville est pavoisée.

Les sociétés lyonnaises venues à l'occasion du concours agricole sont également arrivées. Les délégués sont au nombre de cinq cents.

Un suicide à la dynamite

Annecy, 10 mai. — Hier matin, vers cinq heures et demie, un ouvrier italien nommé Agosto, employé aux travaux du chemin de fer d'Annecy à Abbeville, s'est suicidé au moyen d'une cartouche de dynamite qu'il s'est placée dans la bouche et a allumée avec le feu d'une cigarette.

L'explosion a réduit en miettes la tête du malheureux qui a eu aussi la partie supérieure du thorax déchirée. Les six fenêtres et la porte de la chambre où le drame a eu lieu ont volé en éclats ainsi que la porte d'une pièce située à l'étage supérieur.

Agosto était âgé de quarante et un ans. On ignore les mobiles de son suicide.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 10 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure. MM. Leygues, Dupuy-Dutemps et Gadaud, absents de Paris, n'assistaient pas à la délibération.

LE DISCOURS DE M. RIBOT A BORDEAUX

M. Ribot, président du conseil, a exposé les lignes principales du discours qu'il se propose de prononcer demain soir à Bordeaux.

LE DROIT SUR LES MÉLASSES A LA MARTINIQUE

M. Chautemps, ministre des colonies, a fait signer un décret fixant à 0 10 centimes le droit de douane applicable aux mélasses étrangères importées à la Martinique.

LA SITUATION DE LA GRANDE COMORE

Il a ensuite annoncé qu'il venait de charger M. Daniel, gouverneur de la Réunion, de procéder à une enquête sur la situation politique de la Grande-Comore et sur la situation particulière de Saïd-Ali.

NOMINATIONS DANS LES FINANCES

M. Ribot a ensuite fait signer les décrets comportant les nominations suivantes : M. de Leron d'Airoles, directeur général de la comptabilité publique au ministère des finances, est nommé sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Desmarets. M. Wuarmer, directeur du contrôle, est nommé directeur de la comptabilité publique. M. Arnaune, chef du cabinet du ministre des finances, est nommé directeur du contrôle. M. Richmain, directeur de la dette inscrite, est nommé à la recette principale de la Seine. M. Chapion, sous-directeur de la comptabilité publique, est nommé directeur de la dette inscrite.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Paris, 10 mai. — MM. Trarieux et André Lebon quitteront Paris ce soir à 6 h. 20, pour se rendre à Bordeaux. Le ministre de la justice sera accompagné par M. Tirman, chef adjoint du cabinet, et le ministre du commerce par M. Capion, chef de son cabinet.

De son côté, M. Ribot partira demain matin pour Bordeaux et sera accompagné par M. de Govarry, chef du cabinet de la présidence du conseil.

M. Georges Leygues, ministre de l'intérieur est rentré à Paris ce matin.

Le septième congrès du crédit populaire et agricole

Nîmes, 10 mai. — Le septième congrès du crédit populaire et agricole, présidé par M. Eugène Rostand, président du centre fédératif du crédit populaire, sera tenu les 12, 13, 14 et 15 mai dans notre ville.

Diverses questions importantes concernant l'organisation dans les départements des caisses du crédit viticole et agricole y seront traitées par plusieurs délégués de la Société des agriculteurs de France et par plusieurs membres des sociétés des départements de diverses régions qui prendront part à cette assemblée.

Le congrès se clôturera mercredi soir par un grand banquet par souscription. Le lendemain, départ pour Aigues Mortes, pour y visiter les grands vignobles.

Les survivants de Waterloo

Le *Figaro* dit qu'à propos de cette Exposition napoléonienne qui attire tant de visiteurs dans la galerie des Champs-Elysées, on a dit que le « seul survivant » de la Grande Armée, Victor Baillot, n'avait pu, en raison de son grand âge (102 ans), accepter l'invitation qui lui était faite de venir la visiter.

Or, Baillot n'est pas l'unique survivant des combattants de Waterloo; il en existe encore trois autres. Ce sont : Julien Rose, né le 22 avril 1793 et habitant actuellement Sancennes (Cher-et-Cher); Sébastien Bouaant, né à Lème, en Lorraine, le 31 mars 1796 et habitant à Lémy, canton de Dalme (Lorraine), et Vanove, né le 18 décembre 1792 et habitant Chaponost, près Lyon.

Au commencement de cette année, les anciens soldats de Napoléon étaient encore au nombre de six; mais deux sont morts : Jean-Jacques Sabattier, né le 23 avril 1792, et Jean Rousset, né le 13 avril 1793.

Les espions en France. — Surveillance spéciale

Nous annonçions récemment que des colporteurs à l'accent bizarre et aux allures louches parcouraient les routes et sentiers de la région française des Alpes, et nous attirions l'attention de l'autorité militaire sur les faits et gestes de ces individus.

Nous apprenons que des instructions spéciales sont envoyées aux commissaires centraux des villes frontières et des ports de guerre et de commerce au sujet de la surveillance des étrangers.

Une brigade dite « des étrangers », composée de cinq ou six agents, va être constituée dans toutes ces villes pour assurer l'exécution complète de la loi.

Prières prescrites par l'épiscopat

S. Em. le cardinal archevêque de Bordeaux, NN. SS. les évêques de Grenoble, de Versailles et Belley prescrivent des prières pour l'expédition de Madagascar.

Ils prescrivent aussi des prières d'actions de grâces pour le procès de canonisation de Jeanne d'Arc.

Oscar Wilde en liberté

Deux amis d'Oscar Wilde, le clergyman Skewart Headlam et lord Percy Sholto Douglas Hanodek, ayant offert en garantie une caution de 2,500 livres, le prisonnier a été mis hier en liberté.

Les Anglais dans l'Ouest africain

Londres, 10 mai. — Le capitaine Lugard est arrivé à Liverpool, venant de la côte occidentale d'Afrique, où il est resté 10 mois au service de la Compagnie royale du Niger.

Le capitaine Lugard, tout en affectant une certaine réserve sur la mission dont il est chargé prétend avoir devancé les Français au Borgou et au Schabé. Il aurait conclu un traité avec le Borgou dès le 10 décembre, alors que le traité obtenu par M. Ballot n'aurait été passé que le 26 du même mois.

Le *Daily News*, commentant les déclarations du capitaine Lugard, le remercie des traités qu'il a passés avec des chefs nègres au nom de l'Angleterre. « Mais, ajoute-t-il, cette course aux traités avec les roitelets de l'Afrique n'est guère digne de deux grandes nations. La France et l'Angleterre ont des hasses de ces traités qui ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits ».

La crise du capital et l'ère du travail

Conférence à l'Union de la Paix sociale, à Lille

Jeudi soir, M. E. Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, a fait, devant un auditoire d'élite, dans la salle de la Société industrielle, une remarquable conférence.

« La Crise du Capital et de l'Ere du Travail, » tel est le thème que l'éminent orateur a développé avec cette dialectique serrée et ce grand talent parole de qui le distinguent.

Nous allons essayer de résumer la thèse si importante présentée par M. Cheysson.

En commençant, le conférencier dit combien il est heureux de se retrouver à Lille, où il a déjà reçu un si bienveillant accueil, et il rappelle le sujet qu'il traitait il y a deux ans : Les progrès du socialisme et les moyens de combattre par la plume et la parole, de manière à ne laisser aucune erreur sans réfutation, aucune attaque sans riposte.

Depuis lors, les événements ont démontré l'urgence de cette propagande anti-socialiste dont le programme a déjà été esquissé.

Un comité s'est organisé ayant à sa tête M. Anatole Leroy-Beaulieu, qui mène une campagne active dans ce sens.

Aujourd'hui — poursuit l'orateur — je ne vous parlerai pas du socialisme, mais je vous entretiendrai de la situation qui est faite aux capitalistes.

On peut dire que le capital traverse actuellement une crise qui a pris une acuité extraordinaire dont on ne saisit pas encore toutes les conséquences. L'homme qui vit de ses revenus a vu ceux-ci diminuer de jour en jour, par suite de la dépréciation de l'argent.

M. le vicomte d'Avenel a, dans un ouvrage remarquable, établi qu'une famille possédant un capital de 1000 livres jouissait d'un revenu de 12,500 fr. sous Charlemagne ; le revenu est ensuite progressivement descendu à 9800 fr. à l'époque de St-Louis, à 3400 fr. en 1560, à 2300 fr. en 1500, à 417 fr. en 1600, à 222 fr. en 1700, à 90 fr. en 1789 et enfin à 50 fr. de nos jours.

La baisse accélérée de l'intérêt, qui est tombé de 5 à 3 0/0, a de graves conséquences pour les diverses classes de la société.

Les rentiers modernes ne sont plus seulement exposés à perdre quelques quartiers, comme le disait autrefois Boileau, mais c'est un tiers de leurs revenus qui disparaît.

En 11 ans, le rentier qui avait, par exemple, 5000 fr. de rente, a vu cette rente abaissée à 3,500 fr. Les conversions successives et annuelles des rentes françaises ont causé des pertes considérables qu'il serait difficile d'apprécier exactement.

L'abaissement du taux des revenus a eu cette autre conséquence de pousser les petits capitalistes dans des placements hasardeux qui ont donné bien des mécomptes.

M. d'Avenel a recherché les pertes données par ces placements : il cite entre autres ce fait : qu'en 1881 il y a eu pour sept milliards d'émissions, pour la plupart véreuses.

Pour les revenus agricoles et les revenus industriels, la situation est la même.

L'agriculture ne présente de prospérité actuellement dans aucune de ses branches. La crise ne tient pas à des intempéries ou à un défaut de récolte mais plutôt à une surabondance de produits, surtout à des circonstances économiques permanentes. Malgré les droits dont sont frappés les blés étrangers, le blé français baisse toujours. Il en est de même du sucre, du vin, du bétail, etc. Partout c'est la baisse de prix, c'est une réduction de revenu pour la propriété non bâtie.

Les revenus industriels ne sont pas mieux favorisés. L'âge d'or de la grande industrie est passé. Tous les pays s'efforcent de développer par des encouragements ou des droits de douane, leur propre industrie, et le mouvement s'étend jusqu'aux contrées lointaines de l'Extrême-Orient.

La conséquence est pour les anciens pays industriels une crise de surproduction. Il faut tenir compte aussi des augmentations des impôts, des charges sociales, etc.

La dépréciation des métaux précieux a été aussi une conséquence de cette sorte de révolution économique.

— Cet abaissement général des revenus a exercé une influence sur la vie même de ceux qui possèdent.

M. Cheysson recherche le trouble budgétaire que la diminution de revenus a apporté dans un ménage bourgeois. Il suppose un ménage qui, il y a vingt ans, possédait 20 000 francs de rentes en fonds d'Etat français. Par suite des diverses conversions, le revenu de ce ménage n'est plus maintenant que de 12,000 francs. Il faut donc réduire les dépenses, ou prendre sur le capital, ou se créer d'autres ressources.

— Tandis que s'abaissait le revenu du capital, le prix du travail suivait une progression constante.

Les salaires n'ont cessé d'augmenter dans le cours de ce siècle.

Par suite, le niveau de la vie s'est relevé : l'ouvrier est mieux logé, mieux nourri, mieux vêtu. Sa situation s'est sensiblement améliorée. Un statisticien anglais constatait que, tandis que les classes opulentes voyaient leurs revenus diminuer de 30 0/0, les classes laborieuses voyaient leurs salaires s'accroître de 50 0/0.

Cette hausse des salaires provient de la surabondance du capital, et cette surabondance cause la diminution du revenu. Tel est le mouvement en sens inverse qui se produit maintenant.

L'évolution économique comme l'évolution politique poussent les ouvriers. Cependant, quand ceux-ci veulent se reposer, ils souffrent eux-mêmes de la diminution des revenus.

Les caisses de retraites ouvrières sont atteintes aussi par l'abaissement de l'intérêt, c'est ce qui amène la réclamation près de l'Etat en faveur de la fixité de l'intérêt de 3 0/0.

Par suite de cette ascension du travail et cette crise du capital, les différentes classes se mêlent dans des courants impétueux qui font surgir certaines familles tandis que d'autres s'embourbent. Notre société est une société de parvenus, l'avenir est au plus digne, au plus moral.

— Quel sera l'avenir de la bourgeoisie, se demande le conférencier dans la dernière partie de son entretien.

La bourgeoisie est mal préparée à la crise dont elle souffre. Les fils sont élevés vers cette forte discipline qui trempe les âmes et les caractères. Ils voient comme unique but à leurs études les examens du baccalauréat, l'exemption de la loi militaire. Il arrive qu'il y a trop de licenciés, trop de docteurs.

— M. Cheysson, recherche les moyens d'obvier à la diminution des revenus. Le grand moyen c'est le travail saint Paul a dit : « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger ». Ce doit être la devise de la bourgeoisie. C'est dans le travail que nos fils tremperont leur caractère et leur volonté.

Le patron a des devoirs également : il doit résider dans ses usines, se mettre en contact avec ses ouvriers, fonder ces œuvres qui doivent rapprocher le travail du capital.

Le propriétaire terrien doit s'attacher à la terre, se rendre utile en surveillant lui-même son exploitation.

— Ce travail, imposé par une nécessité financière, sera un levier d'influence sociale. Le Play disait : « Le véritable but du travail, ce n'est pas la richesse : c'est la vertu ». Tel est le grand principe dont on doit s'inspirer.

— « La crise, dit M. Cheysson en terminant, aura été salutaire à la bourgeoisie, en la contraignant de remplir son devoir social.

» La suprématie sociale doit être la récompense de ceux qui servent mieux leur pays.

— » A la bourgeoisie de voir si elle peut la conquérir à ce prix-là. Sa destinée est entre ses mains. »

Les applaudissements qui ont salué la magnifique conférence de M. Cheysson témoignent de l'admiration qu'il a su inspirer à tout son auditoire.

La réunion a pris fin à 10 h. 20.

TIRAGE FINANCIER DU 10 MAI

Ville de Paris 1876

Le numéro 1,620 gagne 400,000 francs.
Le numéro 139,739 gagne 10,000 francs.
Le numéro 55,187 gagne 5,000 francs.

Situation météorologique. — Roubaix

Mai. — Hauteur barométrique : 766 Température
A 7 heures du matin 15 degrés au-dessus de zéro
A 1 — du soir 23 — au-dessus de zéro.
A 4 — — 24 — au-dessus de zéro.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

On communique la note suivante aux journaux :

« Le *Comité de l'Union sociale et patriotique* s'est réuni le dimanche 6 mai. Plus de 80 membres étaient présents. L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Le Comité décide qu'il y a lieu de présenter aux » prochaines élections cantonales des candidats dont » le programme sera la défensé de la Patrie, de » l'ordre, et des intérêts de Roubaix et de ses cantons, sur le terrain de la forme républicaine, loyalement acceptée par tous les Français ; et, pour le » succès de la cause qu'il défend, de faire appel, » sans aucune exception, à tous les adversaires des » doctrines collectivistes, à quelque nuance d'opinion » politique qu'ils appartiennent. »

» Dans la même séance, l'assemblée a nommé un comité d'action de vingt-cinq membres, qui s'est réuni jeudi soir et a nommé le bureau définitif. Toutes les nuances politiques comptaient des représentants dans la réunion. A la suite des explications franches et loyales qui ont été échangées, tous les membres du comité se sont trouvés complètement d'accord sur les résolutions à prendre. » Le Président,

» J. DERVAUX ».

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir. Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

Un curé libre écrit dans les journaux socialistes pour conseiller à M Carrette, maire de Roubaix, de mettre un impôt sur les enterrements religieux. L'idée est au moins originale. Malheureusement pour ce *curé libre* — qui pourrait bien n'être qu'un évadé de séminaire — la loi ne donne pas le droit aux municipalités de se livrer à des excentricités de ce genre.

La fête de Saint-Mamert. — Dans sa dernière réunion, le conseil d'administration du corps des sapeurs-pompiers a décidé que la fête annuelle aurait lieu le 3 juin, lundi de Pentecôte.

Réception des lignes de tramways de Mouveaux et de Tourcoing (rue du Collège). — Samedi à trois heures de l'après-midi, se réunira à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing la commission de réception de la ligne de Tourcoing à Roubaix par la rue du Collège.

M. le Maire de Roubaix se joindra à cette commission pour la réception de la ligne de Roubaix à Mouveaux.

La grève du tissage Cattelain. — La grève continue sans incident.

Nous recevons la lettre suivante des grévistes :

« Roubaix, 10 mai 1895.

» A Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

» Monsieur le Directeur,

» Dans la réunion des grévistes de l'établissement Victor Cattelain, tenue cette après-midi, et après avoir pris connaissance de l'article paru dans votre journal en date de ce jour concernant la sérénade faite à Lœrs au sieur Alfred Spriet, il a été décidé de vous prier de bien vouloir insérer dans votre journal la protestation suivante :

« Tous les grévistes, en général, protestent contre l'accusation d'avoir bousculé Spriet. Nous avons bien chanté derrière lui, « A bas le lâche ! il faut le pendre » mais jamais nous ne l'avons bousculé.

» Loin de là, à plusieurs reprises nous avons dû intervenir pour qu'il ne soit pas frappé et bousculé par les gens de son village.

» Nous savions très bien que, si nous l'avions frappé ou bousculé, l'on aurait fait des victimes.

» En attendant de voir paraître cette rectification dans votre journal, veuillez recevoir nos salutations les plus empressées.

» *Comité de la grève — Roubaix.* »

Un accident, rue Voltaire. — Plusieurs enfants jouaient, jeudi soir, rue Voltaire, en face du domicile de leurs parents, quand la petite Louise Deweer, âgée de 3 ans, ayant été poussée par une amie, tomba si malheureusement qu'elle fut relevée l'épaule droite luxée. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Ballenghien, la petite Louise Deweer a été admise vendredi à l'Hôtel-Dieu.

Une double arrestation pour vol de poissons au parc Barbieux. — Les frères Gustave et Clovis L....., âgés de 17 et 16 ans, habitant rue Neuve de Roubaix, à Tourcoing, ont été arrêtés vendredi matin par le garde du parc Barbieux pour vol de poissons dans le lac.

Les frères L... interrogés par M. Vition, commissaire de police, ont été maintenus en état d'arrestation.

Menus faits. — Un journalier de la rue Bernard, cour Mayot, a été arrêté jeudi sour rue de Lannoy, pour outrages et injures à la police.

— Procès-verbal a été rédigé vendredi matin à 8 heures à la charge de deux ouvriers appréteurs, Charles Allard, 19 ans, rue du Tilleul et Charles Catteau, rue de l'Alma, pour installation d'un jeu de hasard rue Cornette.

Croix. — *Club des Frangins.* — A l'occasion de l'excursion au mont de l'Enclu avec les Méli-Mélo de Roubaix, le 19 mai prochain, les Frangins sont priés de ne pas manquer à la réunion générale d'aujourd'hui samedi dernier délai, pour l'adhésion et cotisation de la somme due. Les membres de la section musicale sont priés de se munir de leur instrument pour répétition du chant des Frangins, nouvelle musique de M. Henri Gadenne.

Wasquehal. — *La fête de Jeanne d'Arc.* — A l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la Fanfare de Wasquehal se fera entendre pendant la messe de 10 heures et demie, dimanche prochain 12 mai; elle exécutera les morceaux suivants :

1. Allegro militaire Vanhems ; 2. Le poète et le pays, ouverture Suppé ; 3. Hymne à Jeanne d'Arc Delive ; 4. Fantaisie sur Mireille Gounod.

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« La commission administrative de la Société des Anciens militaires de Wasquehal, prie tous les anciens militaires de la commune (même ceux n'étant pas sociétaires) de se rendre au local de la Société, café Viseur, au Noir-Bonnet, dimanche prochain, 12 mai, à 9 heures 1/2 du matin, pour se rendre en corps à la messe suivie du *Te Deum* en l'honneur de Jeanne d'Arc qui sera célébrée à 10 heures et demie en l'église de Wasquehal.

» La commission invite également tous les habitants de Wasquehal à pavoiser leurs maisons aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc, et compte sur leur patriotisme pour fêter dignement la fête de la libératrice française. »

Flers lez Lille. — *La fête de Jeanne d'Arc.* — On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Les habitants de Flers, le Bourg, et le Breuel, sont invités à pavoiser leurs maisons aux couleurs nationales et de Jeanne d'Arc, dimanche prochain 12 mai, à l'occasion de la fête anniversaire de la grande héroïne française.

» *Un groupe de Patriotes.* »

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec ces plaques de 25 mm d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Deréganaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni l'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.

Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la fabrique d'**Articles de voyage, SOYEZ père, coin de la rue Faidherbe,** *à LILLE,* qui met en vente, pour les vacances de Pâques, un choix considérable d'articles pour pensionnaires : en malles, caisses, sacs, trousses, etc. La maison se charge des réparations; grand choix de malles hirondelles.

LA MUTUAL LIFE

La plus ancienne des Etats-Unis
La plus importante du monde

Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1894 :

Production : 1 milliard 95 millions d'affaires nouvelles pendant l'année. — **Garanties :** 1 milliard 69 millions, soit une augmentation de 93 millions pendant l'année. — **Recettes :** 258 millions, en augmentation de 31 millions pour l'exercice. — **Surplus ou excédent :** 146 millions soit 23 millions de plus qu'au 31 décembre de l'année précédente.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. **LEPOUTRE-POLLET, Agent général divisionnaire,** Reçoit chaque matin, jusqu'à dix heures, **35, rue Pellart, à Roubaix. Téléphone n° 461.** 89109—3973

Communications

CLUB « LES AMIS DU PLAISIR. ». — Les membres actifs de cette société sont instamment priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu le dimanche 12 mai à 3 heures précises du soir en son local rue du Moulin. Différentes communications leur seront faites au point de vue de la société.

LA COMMISSION du Club Pédestre Roubaisien, prie instamment tous les sociétaires d'être au local, café Pandore, demain dimanche à 5 heures 1/2 précises du matin. Départ à 6 heures. Tenue habituelle avec pantalon blanc. L'amende est fixée à un franc. Elle prie aussi tous les jeunes gens ayant écrit depuis un mois environ, pour demander leur admission et qui n'ont pas encore reçu de réponse, de se trouver au local le mardi 14 courant vers 9 heures du soir. Inutile de se présenter s'ils ne peuvent justifier leur qualité de Français.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE DE MER. — En vertu de l'article 6 du règlement, la réunion de mai est fixée à dimanche prochain 12 à 7 heures du soir. A l'issue de cette réunion, un punch sera offert aux sociétaires en l'honneur de Jeanne d'Arc, la grande héroïne. La commission compte sur la bonne volonté de tous pour pavoiser dimanche.

Le « Journal de Roubaix » a publié un *portfolio*, « un voyage à travers la République d'Amérique; » paraissant hebdomadairement pendant 20 semaines; chaque fascicule contient 16 magnifiques photogravures, faisant en tout 320 gravures. Texte descriptif très intéressant et introduction par le célèbre écrivain et voyageur français Paul Bourget.

Le demander à tous les porteurs du *Journal de Roubaix* et à la librairie. Prix, 0,60 par poste, 0,75.

En vente le numéro 5. 92237.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REUOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Réunion du Conseil municipal. Le Conseil municipal de Wattrelos se réunira, en session ordinaire, mardi 14 mai, à 7 heures 1/2 du soir, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session de mai 1895. Nomination d'un secrétaire. — 2. Création d'une caisse de retraites pour les employés municipaux. — 3. Facteurs. Indemnités. — 4. Musique municipale. Demande d'habillements. — 5. Indemnites de logement aux instituteurs. Proposition de M. L. Watrelos. — 6. Propositions diverses. — 7. Comptes de gestion du Maire et du Receveur municipal. — 8. Ecole des filles du Touquet. Demande de crédit pour la fondation d'une bibliothèque. — 9. Demande de trousseau en faveur de la jeune aveugle Lepoutre Marie. — 10 Caisse des cantonniers. Demande de souscription. — 11. Société de secours mutuels Saint-Vital. Demande d'augmentation de subvention. — 12. Vote de divers crédits annuels des exercices précédents. — 13. Cimetière. Tableau des offres pour expropriation. — 14 Droits de place. Réclamations de l'adjudicataire. — 15 Taxes militaires d'indigents. Demandes de dégrèvements. — 16. Construction de deux maisons d'habitation pour les instituteurs. Lettre préfectorale. — 17 Nomination des répartiteurs pour 1896. — 18. Budget additionnel de 1895. — 19. Budget vicinal et budget primitif de 1896. — 20. Comptes de gestion et budgets des établissements charitables, etc.

Fête de Jeanne d'Arc. — Les membres de l'*Union des Patriotes* sont invités à se rendre à neuf heures et demie du matin au siège de la société chez M. Delaby, pour former les groupes qui se joindront à ceux de la jeunesse catholique et des Combattants de 1870-1871 se rendant à l'église à neuf heures trois quarts en passant par la rue de la Mairie.

Le comité engage tous les amis ainsi que tous ses adhérents à arborer le drapeau national le dimanche 12 mai dès le matin et à prendre la suite des groupes pour le cortége.

Concours de bébés. — L'Académie de l'enfance de Lille organise, pour le dimanche 26 mai, un grand concours de bébés pour les enfants âgés de un mois à six ans.

Ce concours aura lieu de 2 heures à 6 heures, dans les salons Philiberl, « estaminet du Cheval Volant » Grande-Place à Wattrelos. Les enfants primés recevront des palmes, croix, médailles et diplômes.

Un sauvetage émouvant. — Vendredi matin, vers 9 heures 1/2, quatre enfants, parmi lesquels se trouvait le jeune Jules Debaudringhien, âgé de 3 ans, jouaient près du pont de Sartel à Wattrelos, quand, par suite d'un faux mouvement, ce dernier tomba à l'eau.

Aux cris poussés par ses camarades, un ouvrier accourut et se mit bravement à l'eau pour tenter de sauver l'enfant.

Le malheureux, qui ne savait pas nager, allait être victime de son dévouement, quand un marchand d'étoffes de Lysses nommé Lannoy, passant en voiture et entendant les cris des malheureux, se précipita à leur secours et fut assez heureux de les retirer tous deux.

L'enfant, déposé évanoui dans la voiture du marchand d'étoffes, fut reconduit chez ses parents, cabaretiers au hameau du Labourein à Wattrelos.

L'ouvrier qui a failli être victime de son dévouement a refusé de donner son nom.

Incendie d'une ferme aux « Trois-Ponts »

A ROUBAIX

Un violent incendie a complètement détruit, vendredi soir, la ferme de M. Fremaux-Lorthiois, au hameau des « Trois-Ponts » à Roubaix.

Les secours

Vers cinq heures et demie, M. le chef de gare de Roubaix-Wattrelos prévenait le poste central des sapeurs-pompiers de Roubaix. Six pompes, dont celle à vapeur, partirent immédiatement pour le lieu du sinistre. Malheureusement, le feu s'était propagé avec une telle rapidité, que les différents corps de bâtiments ne formaient plus qu'un immense brasier.

Immédiatement, les secours s'organisent : les pompes sont mises en mouvement. Le puits de l'intérieur de la ferme étant inabordable, on a recours à celui du garde-barrière de la ligne de Tourcoing à Somain, dont l'habitation se trouve à quelques mètres de là. Les pompiers se bornèrent à circonscrire le feu et à préserver plusieurs meules de paille. A 7 heures, il ne restait plus que les murs ; plusieurs pignons, qui menaçaient ruine, furent abattus, et jusqu'à neuf heures, on arrosa les décombres.

L'incendie

A cinq heures et quelques minutes, M. Frémaux-Lorthiois, dit Batisse Mounouck, un vieillard de près de 80 ans, était avec sa femme dans la cuisine de sa ferme : il vit tout-à-coup une épaisse fumée au-dessus le toit de la grand'-porte.

Il sortit pour appeler au secours. Son fils, M. Jules Frémaux ayant aperçu le feu sur le toit de chaume de la grange donnant sur la ligne de Roubaix à Somain, était déjà occupé, aidé de son domestique, à combattre l'incendie. Mais celui-ci, alimenté par le vent du nord qui souffle depuis plusieurs jours, prenait bientôt des proportions effrayantes.

M. Jules Frémaux pensa aux étables et ses efforts portèrent de ce côté. Il tenta de sauver les vaches, mais celles-ci effrayées par les flammes et la fumée, refusaient de sortir. Aussi cinq d'entre elles furent-elles asphyxiées et brûlées. Les chevaux étaient heureusement dans un champ.

Les voisins sauvèrent une partie des meubles et des instruments aratoires ; le reste devint en peu de temps la proie des flammes.

Les dégâts

Les dégâts, évalués à 35,000 francs, — dont 25,000 fr. pour les bâtiments — sont couverts par une assurance à la compagnie la *Confiance*.

La grange, l'étable, l'écurie, l'habitation, tout a été réduit en cendres ; seuls, quelques pans de mur sont encore debout.

Les cinq vachés, qui ont péri, avaient une valeur totale de 3,500 francs.

La cause

A cinq heures dix, était passé du train de voyageurs. On croit qu'une étincelle de la locomotive, lancée par le vent, sur le toit en chaume, y a mis le feu. C'est, en effet, dans la partie de la ferme située près de la voie ferrée, que l'incendie s'est déclaré, et c'est quelques minutes après le passage du train, que le feu a été aperçu.

Les autorités

M. Esquivée, commissaire de police, nouvellement nommé au poste du 3e arrondissement, dirigeait le service d'ordre. Un cordon d'agents et de gendarmes barrait la route du Trois-Ponts à Lœrs.

Nous avons remarqué parmi les premiers arrivés, M. le curé Cattelain et ses deux vicaires; MM. Trannoy, Gaudde et Carpentier, conseillers municipaux.

A neuf heures, les pompiers quittaient le lieu du sinistré.

Dans la soirée, un peintre, Arthur Dupire, avait été légèrement blessé à la jambe, par la chute d'un pan de mur ; c'est M. Fried, adjudant, qui lui a donné les premiers soins.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Il est, peut-être, peu de pays aussi divisés que le nôtre, mais, nous pouvons nous rendre cette justice, dès que surgit l'idée sublime de patrie, tous les Français oublient les luttes de la veille et se donnent fraternellement la main.